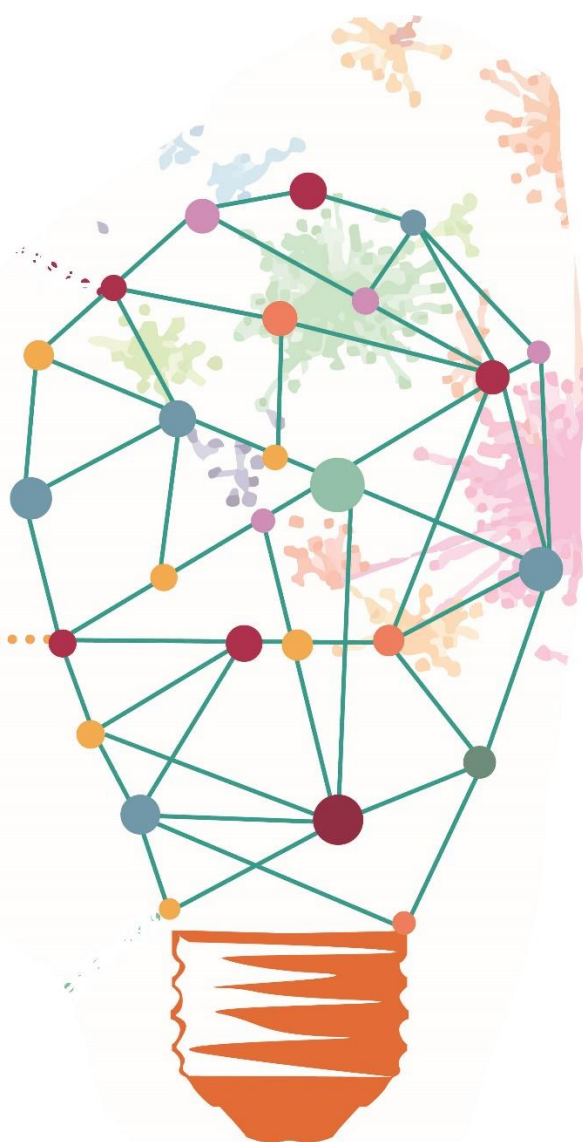


French Impact
Dossier de Manifestation d'Intérêt

Pays de Grasse
« Terre d'innovation sociale »

CONSTRUIRE UN
ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL
D'INNOVATION SOCIALE
PROPICE AU
DÉVELOPPEMENT LOCAL
DURABLE



1 TABLE DES MATIERES

2	Introduction	3
3	Dynamisme du territoire	3
4	Vision et ambition	4
5	Grands axes de développement de l'écosystème.....	6
5.1	Les axes de développement.....	6
5.1.1	Faire émerger de nouveaux éléments de l'écosystème	6
5.1.2	Travailler des postures facilitantes	6
5.1.3	Se doter de fonctions accélératrices.....	6
5.2	Les outils.....	7
5.2.1	Outils méthodologiques issus de la R&D&D socio-territoriale	7
5.2.2	Outils opérationnels.....	8
5.3	Conclusion.....	9
6	Calendrier de développement	9
7	Les 3 défis – grands axes envisagés.....	10
7.1	Territoire de pleine(s) activité(s) choisie(s).....	10
7.2	Territoire de respect et d'accueil des bio-diversités.....	11
7.3	Territoire 100% Numérique utile	12
8	Les territoires d'action et de coopération	13

2 INTRODUCTION

Territoire de 23 communes urbaines, péri-urbaines et rurales de l'ouest du département des Alpes-Maritimes, le Pays de Grasse compte plus de 100 000 habitants et ambitionne un modèle de développement local durable, socialement et écologiquement innovant.

Le Pays de Grasse est un territoire de contrastes et de fractures...

- Territoriales :
 - 50% de la population vit sur la commune de Grasse (ville centre),
 - 80% de son territoire est en zone péri-urbaine et rurale,
 - Un axe de déplacement Est-Ouest saturé et un axe Nord-Sud à optimiser,
- Socio-économiques :
 - Une industrie des arômes et parfums particulièrement dynamique, 50 % du chiffre d'affaire national, 10% du marché mondial,
 - Un taux de chômage de 10%, avec une forte progression du taux de chômage des seniors (30% de chômage) et des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'1 an (43% des demandeurs d'emploi)
 - Une paupérisation croissante de la ville de Grasse avec plus de la moitié des ménages qui vit sous le seuil de pauvreté,
- Numériques :
 - Des cadres du numérique de la technopole de Sophia-Antipolis qui résident sur le territoire,
 - Une population grandissante exclue du numérique (seniors, population en difficulté d'insertion sociale et professionnelle).

Notre candidature est portée par un collectif représentant :

- Le monde de la recherche (Centre de recherche appliquée de la SCIC TETRIS),
- Les collectivités publiques (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, SICTIAM),
- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (DEFIE, SCIC TETRIS et ses sociétaires),
- Les entreprises (et Club des entrepreneurs du Pays de Grasse).

Ces acteurs œuvrent ensemble depuis plusieurs années autour de l'économie sociale et solidaire et visent un territoire 100% inclusif via le renforcement de leur écosystème d'innovation sociale.

Ce dossier de manifestation d'intérêt est rédigé par ce groupe restreint qui sera élargi dans un second temps, dans la mesure où le territoire est présélectionné pour la co-construction du projet de labellisation.

3 DYNAMISME DU TERRITOIRE

La démarche d'innovation sociale sur le territoire du Pays de Grasse s'appuie sur les travaux et recherches de l'Institut Godin (Amiens) et sur le comité scientifique du Centre de R&D socio-territoriale de la SCIC TETRIS (composé de chercheurs appartenant au CNRS-GREDEG, Chaire ESS Marne-le-Vallée, Universités d'Avignon, Aix-Marseille, Paris-Dauphine, Coop des Communs, Skéma Business School...) placé au cœur de la démarche. Celle-ci bénéficie d'une reconnaissance nationale grâce à l'organisation de 2 colloques « Innovations Sociales et Territoires » en 2016 et 2017 et internationale avec deux communications lors du Congrès « Innovation Sociale et Economie Solidaire » organisé par le CRISES à Montréal en 2016.

Cette démarche est largement soutenue par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) qui s'est engagée dès 2011 dans une politique de soutien à une économie plurielle et inclusive, au travers d'un

Contrat Local de Développement de l'ESS (CLDESS) conclu avec le Conseil Régional SUD PACA. Grâce à cette dynamique, l'ESS représente aujourd'hui 11 % de l'emploi privé local et regroupe plus de 700 structures.

L'innovation sociale dépasse la seule ESS avec notamment le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse association loi 1901 qui s'est donné pour mission de rassembler les entreprises du territoire autour de projets communs porteurs de sens, au service du dynamisme et du bien-être du territoire, de son attractivité pour un mieux-vivre individuel et collectif (Le club fédère plus d'une centaine d'entreprises). A ce titre, il a organisé en 2014 et 2015 les journées Court Bouillon qui ont permis notamment l'émergence du projet de coopérative alimentaire « La Meute », a initié les démarches RSE et des nouveaux modèles économiques durables (Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération) pour des entreprises plus résilientes et pérennes. Il organise également une dynamique solidaire « Une Rose Une Caresse », qui rassemble les différentes parties prenantes du territoire pour récolter des dons au profit du Centre de Beauté CEW du Centre Hospitalier de Grasse qui offre des soins de socio-esthétique et de réflexologie plantaire au profil des patients atteints d'un cancer ou autres pathologies lourdes. Le Centre CEW de Grasse est reconnu hôpital pilote au niveau national.

L'ensemble de cette dynamique a donné naissance à de nombreux projets : recyclerie, Repair Cafés, coopérative alimentaire, une Maison de l'Alimentation Durable et un réseau particulièrement développé de Chantiers et d'Entreprises d'Insertion intervenant dans la plupart des secteurs économiques, notamment l'atelier-chantier d'insertion DEFIE qui porte un projet « Territoire Zéro chômeur de longue durée ».

En 2015, la collectivité a accompagné la création de la SCIC TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale) qui porte un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) et une [expérimentation sur un entrepreneuriat de territoire co-financée par la Caisse des Dépôts](#) au travers d'un incubateur/générateur de projets socialement innovants.

4 VISION ET AMBITION

La Vision : un territoire 100 % inclusif

L'Ambition : préparer et adapter le territoire aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la transition écologique et solidaire.

Pourquoi : les mutations induites par les enjeux de la transition écologique, mais aussi de la transition numérique, des échanges mondialisés et des diverses mises en concurrence, créent des contextes d'incertitudes, impliquent une pensée complexe et systémiques mais ces mêmes contraintes sont sources de créativité et d'innovations.

Cette Ambition, comme la Vision qui la guide, nous paraît aller au-delà de l'identification d'un produit ou d'un service si l'on veut l'inscrire dans la durée, échelle de temps cohérente avec les enjeux auxquels il nous paraît devoir répondre.

C'est donc bien la construction d'un écosystème dynamique, résilient, inclusif et innovant que nous souhaitons mener dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

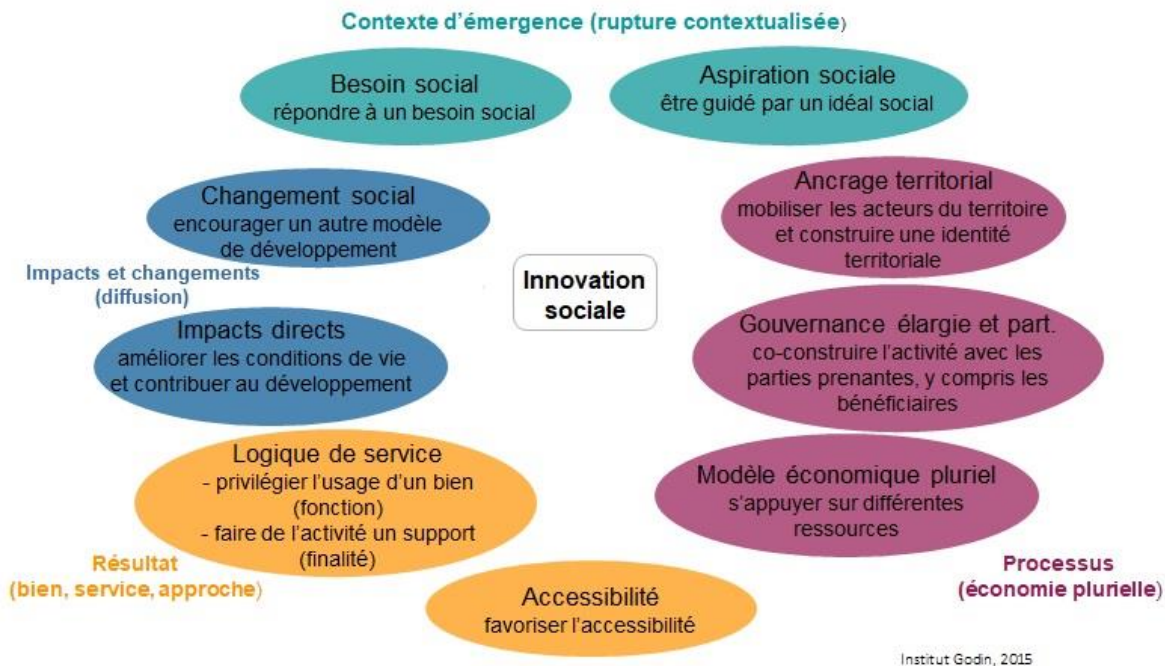
Si le « territoire » peut être une des échelles pertinentes, pour quelles adaptations et quelles innovations sociales ? Comment anticiper, s'organiser, engager, investir, gouverner ?

Le territoire est, pour nous, à la fois le terreau, le contexte favorable dans lequel s'enracinent les innovations sociales mais également un « construit social » auquel contribuent ces mêmes innovations sociales. C'est une vision dynamique et transformative du territoire qui s'impose. Si le territoire est l'espace vécu et symbolique du vivre ensemble, il constitue également la base et la finalité du récit commun : sans finalité partagée, sans récit commun passé, présent et à venir, les acteurs ne l'investissent pas (ils s'y localisent, mais ne s'y ancrent pas) comme les institutions et différents pouvoirs peuvent l'instrumentaliser.

Dans ce sens, **l'approche systémique globale du développement durable** proposée par l'ONU dès 1987 (rapport Bruntland) et ré-affirmée en 2015 avec les 17 Objectifs (ODD) **permet de mettre en mouvement un modèle de développement soutenable**, qui inclue la recherche du bien-être et de la justice sociale, porté aussi bien par l'ESS que par le tissu économique traditionnel composé à plus de 90 % de TPME et qui postule que les comportements individuels et collectifs ont à évoluer pour que ce nouveau construit soit viable et pérenne.

Alors, puisque la participation du plus grand nombre est un des pilier de ces mutations, **l'approche de l'innovation sociale socio-territoriale**, documentée notamment par le CRISES au Québec et l'Institut Godin en France, **nous paraît devoir être mobilisée dans ce contexte** car elle repose sur une aspiration sociale partagée et la mobilisation collective d'un ensemble d'acteurs du territoire - et pas sur un individu ou une structure providentielle -, et parce qu'elle induit une visée partagée de transformation sociale compatible avec la finalité de développement durable local ou de transition écologique territoriale.

C'est ensuite que d'autres formes de démarches ou de processus d'innovation sociale (de production, organisationnelle...) viendront compléter le cas échéant les défis qui auront été collectivement identifiés.



Dans le choix de cette démarche d'innovation sociale, *la place et la posture institutionnelle est évidemment déterminante, et c'est là que s'identifient les espaces de hacking public*. Ils seront facilités si la/les politiques publiques locales se posent comme réceptives aux expérimentations, aux itérations, à l'acceptation bienveillante d'une forme de remise en cause des cadres existants – y compris ceux des rapports au pouvoir, garants d'une démocratie et d'une citoyenneté revigorées.

L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale (la visée d'un idéal social). Sa nouveauté réside dans la mise en œuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné.

La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par un ancrage territorial fort et par une gouvernance élargie et participative, se traduisant par un modèle économique pluriel.

Ce processus aboutit à un résultat qui peut être une approche, un produit ou un service, se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend.

Processus et résultats sont porteurs d'impacts directs et de changements institutionnels multi-niveaux en ciblant les individus, les organisations, le territoire et les collectivités.

Enfin, le déploiement de l'innovation sociale peut se faire de différentes manières : par essaimage, traduction, apprentissage et sélection.

Cette visée partagée s'incarne d'ores et déjà dans le Projet de Territoire du Pays de Grasse qui ambitionne « un développement durable, soucieux de cohésion sociale, créateur de richesses et porteur de sens et d'innovation. ».

A travers son projet de territoire, la CAPG souhaite « faire de l'innovation sociale un levier de développement pour proposer de nouveaux modes de faire (nouveaux services, nouveaux modes de production, de consommation, d'entrepreneuriat, de gouvernance) ; participer d'un développement territorial durable et inclusif facteur d'attractivité et de mieux vivre ensemble. »

Elle est le gage de la co-production d'une culture commune, levier de levée des freins et d'évolution positive des représentations vers plus de coopérations et d'équité.

5 GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME

3 axes et des outils

5.1 LES AXES DE DEVELOPPEMENT

5.1.1 Faire émerger de nouveaux éléments de l'écosystème

Ce sont les liens déjà existants entre les acteurs qui constituent les éléments de base de l'écosystème. Il ne s'agit pas uniquement de se demander quels seraient les acteurs pertinents à avoir sur le territoire mais aussi d'identifier les relations déjà existantes entre les acteurs présents et de construire l'écosystème à partir d'elles :

- En favorisant la participation du plus grand nombre au processus de co-construction et notamment des usagers
- En partageant et en développant un sentiment d'appartenance et de conscience territoriale, véritable moteur du système
- En créant et animant des espaces rendant possibles des interconnaissances improbables et des mises en synergie entre les acteurs.
- En recherchant et en incitant au décloisonnement sectoriel, éviter les approches en silos tant au sein des structures, des projets que dans les politiques publiques.
- En accompagnant les initiatives par des outils adaptés (incubateurs/générateurs, dispositifs d'accompagnement financiers, etc...).
- En valorisant les expérimentations et en ne stigmatisant pas les échecs
- En favorisant la diffusion des innovations sociales sur le territoire
- En s'informant sur les initiatives qui fonctionnent en dehors du territoire
- En permettant l'essaimage de bonnes pratiques développées en dehors du territoire
- En se dotant d'une animation territoriale déterminée par des enjeux territoriaux

5.1.2 Travailler des postures facilitantes

Les éléments de l'écosystème sont extraordinairement et terriblement humains et cela nécessite de prendre en considération les analyses comportementales pour identifier des postures facilitatrices concernant l'ensemble des acteurs y compris publics. Ces postures à travailler collectivement sont notamment :

- Une posture « adaptive » qui consiste à se lancer dans l'action et dans l'inter-relation même si on ne maîtrise pas tous les aléas. Une attention portée aux signaux faibles et une posture de sérendipité, d'ouverture à la rencontre et à l'imprévu qui renforce la posture adaptive.
- Une appétence à la coopération (et pas seulement à la collaboration)
- Une reconnaissance de la diversité des modèles économiques
- Une remise en cause perpétuelle pour permettre une amélioration continue
- Une intention réciprocaire : accepter de donner (un coup de main, un service, une information...) sans attendre un retour équivalent (logique marchande) mais pour manifester une attention à l'autre, un lien social et en étant confiant dans le fait que le retour existera mais qu'il sera collectif et pas forcément en B to B (logique réciprocaire émancipatrice).

5.1.3 Se doter de fonctions accélératrices

- Une fonction de R&D territoriale : contrairement à une démarche de R&D classique, orientée produit, nous avons ici une R&D qui peut incorporer des produits mais qui se fait à l'échelle d'un territoire, qui part des enjeux territoriaux collectivement partagés et qui demande une traduction territoriale lors de la diffusion.

- Une fonction de communication et d'animation permanente pour faciliter le partage de l'ambition du territoire, pour permettre la participation aux démarches collectives d'innovation sociale, pour en faciliter la diffusion sur le territoire et pour favoriser la pollinisation croisée et l'appropriation par le plus grand nombre.
- Une fonction de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat
- Une fonction de finances dédiées aux initiatives d'innovation sociale

5.2 LES OUTILS

Pour réaliser ces grands axes de développement de notre écosystème nous disposons d'outils déjà existants, émergents et d'autres encore à développer. Ces outils doivent également être appréhendés comme des vecteurs de transversalité, de décloisonnement et de construction d'une culture commune sur le territoire.

5.2.1 Outils méthodologiques issus de la R&D&D socio-territoriale

Le centre de recherche appliquée de TETRIS dispose d'outils conçus soit par ses sociétaires (association évaléco), soit par ces partenaires (Institut Godin), soit enfin issus de la recherche menée à partir de TETRIS. Il est en mesure de doter le territoire et l'écosystème associé d'un ensemble cohérent d'outils facilitant l'accompagnement, le pilotage et l'évaluation des démarches d'innovation sociale.

5.2.1.1 *Méthodologie d'analyse des pratiques effectives de développement durable*

Conçue par l'association évaléco, cette méthodologie aujourd'hui reconnue par le Comité 21 et promue par le Rectorat de Nice dans le cadre de l'accompagnement des Etablissements scolaires en démarche de développement durable (E3D), permet de faciliter la mise en cohérence et en synergie des pratiques de développement durable (dont les pratiques de coopération et de solidarité) et l'élaboration collective d'un plan d'action. Elle est utilisée pour accompagner des établissements scolaires, des entreprises, (dont entreprises de l'ESS) et des collectivités (de petites taille).

5.2.1.2 *Tableau de bord des pratiques solidaires*

Outils conçus par l'Institut Godin, le Tableau de Bord des pratiques solidaires permet d'accompagner les structures et les projets dans la caractérisation et le développement des différentes formes de pratiques solidaires mais aussi de rendre compte des actions menées en termes de solidarisation du territoire.

5.2.1.3 *ODD comme outils d'analyse et d'accompagnement des dynamiques d'entrepreneuriat de territoire de type PTCE*

Outils créés par le centre de recherche de TETRIS. Il vise à accompagner les initiatives multi-acteurs dans la prise en compte effective des Objectifs de Développement Durable et à doter le territoire d'un outil d'évaluation des initiatives et actions menées au regard du système des ODD. Cet outil permet un accompagnement dans une logique de transformation sociale telle que promue actuellement par l'ONU.

5.2.1.4 *Capteurs d'innovation sociale (Institut Godin Amiens)*

Outil conçu par l'Institut Godin pour permettre aux initiatives, structures et collectivités de repérer les éléments d'innovation sociale au sein d'une action ou d'un projet

5.2.1.5 *Marqueurs d'innovation sociale (Institut Godin Amiens)*

Outils conçus par l'Institut Godin qui permet de co-construire avec les acteurs concernés un guide de questionnement et un outil d'évaluation formative pour accompagner les démarches d'innovation sociale

5.2.1.6 *Marqueurs d'innovation sociale et de développement durable*

Outil créé par le centre de recherche et les acteurs de TETRIS pour accompagner leurs démarches d'innovation sociale qu'ils souhaitent positionnées dans une perspective de développement durable.

5.2.2 Outils opérationnels

5.2.2.1 Tiers-lieux

Les Tiers-Lieux font partie de ces espaces qui rendent possibles les interconnaissances improbables et les mises en synergie des acteurs. Ils apparaissent comme des outils essentiels de la structuration et du développement des écosystèmes d'innovation sociale. Le récent rapport Lévy-Waitz vient documenter très opportunément ces apports.

Sur notre territoire, la SCIC TETRIS développe depuis trois ans un Tiers-Lieu de la Transition Ecologique et Solidaire, désormais installé dans un espace de 9500 m² de terrain dont une partie cultivable et avec 3000 m² de bâtiments, situé en bordure du QPV du Grand-Centre de Grasse.

Ce Tiers-Lieu largement ouvert à tous les publics, constitue un espace capacitant favorable aux innovations technologiques et sociales. FabLab, InfoLab, ateliers (couture, vélo, bois), ferme urbaine connectée, salles de formations, activités de réemploi, centre de recherche, espace de médiation numérique, espace de coworking et de télétravail... permettent le croisement des personnes, des structures et des projets. Il initie des coopérations et renforcent les acteurs en présence.

Par son objet, la transition écologique territoriale, il occupe pleinement sa place dans le projet de territoire que notre candidature ambitionne pour constituer un espace ouvert de rencontre, d'échange et de développement d'activités.

D'autres espaces, aujourd'hui Tiers lieux en devenir sur le territoire, pourront être repérés et accompagnés dans un second temps en fonction des défis retenus.

5.2.2.2 Financements

[France Active](#) est installé à Nice. Ses services sont régulièrement mobilisés par divers porteurs de projet et connaissent la dynamique existant sur le Pays de Grasse.

De la même façon, le [Crédit Mutuel de Grasse](#) a participé au diagnostic Innovation Sociale en 2017 en organisant une présentation auprès de ses entreprises sociétaires.

Ces deux ressources seront mobilisées lors de la construction de la réponse à l'AMI.

Nous nous appuyerons aussi sur le [CRESS PACA](#) dans les mêmes conditions, afin de mobiliser son expertise.

Mais comme sur de nombreux territoires - et pour une part importante des projets à forte valeur sociale et environnementale mais à rentabilité limitée- les structures, critères d'évaluation et outils de financements adaptés à l'innovation sociale font défaut. Une autre nécessité est de permettre un développement d'activités endogènes basées sur les ressources révélées du territoire afin que la valeur ajoutée produite y reste.

De ce fait, nous explorons les pistes d'une [finance solidaire de territoire](#) permise par les outils numériques, pour concevoir une FinTech innovante permettant d'alimenter ces circuits locaux. Tout en incluant – mais pas exclusivement – une monnaie locale complémentaire, la démarche tend aussi à rendre aux divers acteurs le pouvoir de décision quant aux investissements et aux choix d'activités à développer.

Une première présentation a été faite en Mai 2017, et différents outils ont commencé d'être développés comme un fonds de dotation territorial pour la partie financière ou un système de registres distribués (blockchain) pour la partie technique.

[Cette initiative pourra être soumise au Comité Stratégique, comme suggestion d'apport à la communauté French Impact.](#)

5.2.2.3 Observatoire

Les objectifs « 100 % inclusif » poursuivis nécessitent que des [données de territoire puissent être collectées et agrégées avec les jeux de données publics et privés ouverts disponibles](#), afin d'en retirer les informations pertinentes qui puissent être mises à disposition sur le principe de l'open source.

Ces informations situées sont autant d'aides à la décision et de pilotage, dans une logique de formation et de participation du plus grand nombre qui répond aux enjeux de la mutation numérique.

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer d'une part sur les infrastructures conçues par le Sictiam et d'autre part sur l'InfoLab animé par la Scic T.E.T.R.I.S.

Une compétence a été développée autour de l'Internet des Objets et du traitement sémantique des données, dans le cadre d'un partenariat de recherche H2020 (FIESTA) porté par la société E-Global Market et impliquant, outre l'InfoLab, la direction des services numériques de la CAPG.

C'est donc un [projet unique d'analyse participative des questions d'intérêt général liées aux transformations et adaptations identifiées, permettant aussi aux hackers publics de disposer d'un cadre supplémentaire d'action.](#)

L'Observatoire s'intègre dans le défi « Numérique 100 % utile ».

[Cette initiative pourra être soumise au Comité Stratégique, comme suggestion d'apport à la communauté French Impact.](#)

5.3 CONCLUSION

Nos axes de développement et nos outils visent à structurer un écosystème d'accélération des démarches d'innovation sociale à partir des éléments déjà présents sur le territoire. Cela ne se limite pas à l'identification d'acteurs remplissant une fonction mais englobe la construction d'une culture commune et d'une méthodologie commune permettant la mise en synergie des acteurs autour des fonctions nécessaires au soutien à l'innovation sociale.

6 CALENDRIER DE DEVELOPPEMENT

[Durée 4 à 6 mois. Animation assumée par le groupe pilote.](#)

Dès le démarrage de cette phase de construction, nous devons être dans une logique globale d'un cadre permettant l'émergence des idées, par exemple, en choisissant des lieux de rencontres répartis sur tout le territoire, en utilisant des méthodes d'idéation, de pilotage, de partage d'informations éprouvées (cartes mentales, 6 chapeaux, agilité, entreprise libérée, ...).

[Objectif 1 : Elargissement des parties prenantes.](#)

- Réalisation d'un document partagé, des outils de promotion et de médiation.
- 3 réunions : A. Acteurs institutionnels – B. Acteurs socio-économiques – C. Relais de la société civile.
- 1 réunion de regroupement.

[Objectif 2 : Construction d'une culture commune autour de l'innovation sociale et partage de la Vision.](#)

- Mise en place du Comité Stratégique et du Comité Opérationnel.
- Cycle de workshops animés par le centre de R&D sociale
- Groupe de travail stratégique, dont choix des modes de gouvernance et des outils d'évaluation.
- Groupe de travail opérationnel, dont choix des modes organisationnels et de production des indicateurs liés aux défis qui auront été validés collectivement.

[Objectif 3 : Co-production du dossier de réponse et du récit partagé.](#)

- Approfondissement de la vision partagée et construction du story-telling territorial
- Liens avec les diverses dynamiques nationales et réseaux (French Tech, French Mobility, CTE ...)
- Etablissement des budgets et plans de financement.
- Approche des territoires de coopération et d'actions prioritaires
- Choix des apports potentiels à la communauté French Impact

7 LES 3 DEFIS – GRANDS AXES ENVISAGES

Notre premier groupe de pilotage souhaite rester cohérent avec la démarche d'innovation sociale qui a été sommairement décrite plus haut. *Si nous nous accordons sur la vision d'un « territoire 100 % inclusif », nous ne pouvons pas nous approprier ou restreindre trop fortement les choix qui pourront être faits lors de la phase d'élargissement et de préparation de la réponse du Pays de Grasse à l'AMI French Impact.*

Sous cette réserve, les 3 axes proposés ci-dessous nous paraissent représenter des enjeux suffisamment consensuels pour être exposés dans le cadre de la candidature. Dans le même sens, les 3 défis correspondant ont été identifiés soit dans le cadre d'un processus de R&D participatif, soit dans le cadre de politiques publiques ou d'enjeux sociétaux avérés.

Ils situent les états d'avancement ou de retard ressentis, et les exemples proposés représentent chacun une illustration de ce que la dynamique de territoire a permis de faire émerger à ce jour – soit comme projets déjà en cours de réflexion ou de mise en œuvre, soit comme simple piste. *Nous insistons sur le fait que ces défis auront à être validés de manière plus définitive par le Comité Stratégique, à l'issue de la période de co-production.*

7.1 TERRITOIRE DE PLEINE(S) ACTIVITE(S) CHOISIE(S).

La notion d'activité, telle que nous l'entendons, dépasse la seule notion d'emploi salarié pour englober la création et la reprise d'entreprise, les différentes formes d'entrepreneuriat, la formation, l'engagement (services civiques, bénévolat) et la dimension « sociabilité » (loisirs, culture, rupture de l'isolement).

La notion d'activité « choisie » fait quant à elle référence aux capacités, à l'empowerment qui vise la capacité des individus à devenir acteurs libres de leurs choix.

Sur notre territoire ce défi pourra à la fois s'entendre comme :

- accompagner les publics en insertion les plus fragiles (seniors, jeunes et demandeurs d'emploi de longue durée) à surmonter les mutations du travail (multi-activité, alternance de périodes de salariat et d'entrepreneuriat, nouvelles formes d'emploi...)
- contribuer au développement d'activité, la création d'emplois et de valeurs sur les territoires les plus fragiles (rural et QPV)
- structurer, développer et accompagner l'accès à la formation pour tous sur un territoire qui s'inscrit dans un projet de développement de l'enseignement supérieur,
- apporter des réponses innovantes et durables à la levée des freins à l'activité choisie en termes de mobilité, de garde d'enfants, de logement,....
- encourager et accompagner l'engagement sous toutes ses formes en l'inscrivant dans un processus de reconnaissance et de valorisation possible (service civique, bénévolat, mécénat de compétence,...)
- faciliter l'accès de tous aux loisirs et à la culture.

La forte représentation de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), ancrée depuis de nombreuses années, permet de dire que le territoire est plutôt avancé sur cette thématique.

L'initiative suivante est citée à titre d'illustration. Elle pourra le cas échéant être soumise au Comité Stratégique comme suggestion d'apport à la communauté French Impact.

CAE INSERTION

Issue de l'observation par les chercheurs de la sociologie des personnes accompagnées par les Chantiers d'insertion partenaires de la Scic T.E.T.R.I.S, les prémises de cette expérimentation ont été initiés en 2017.

Ils ont consisté par l'organisation par le centre de R&D sociale d'un cycle de focus-groups réunissant chercheurs en sciences sociales (laboratoire CNRS-GREDEG), services de la CAPG, services déconcentrés de l'État (DIRECCTE 06), CD06 et de la Région SUD, Pôle Emploi Grasse, directeurs de 2 ACI et 10 bénéficiaires sur la base du volontariat.

Le constat : avec des expériences de vie et professionnelles diverses, tous les bénéficiaires ne souhaitent pas ou ne se projettent pas dans une activité salariée. Ils envisagent la création d'entreprise, mais leurs représentations (voire les échecs subis) comme celles des divers accompagnants ne les y poussent pas. Or, les Coopératives d'Activités et d'Emploi peuvent offrir un cadre collectif et sécurisant facilitant la création d'activités indépendantes, différente de la création d'entreprise au sens commun. L'économie circulaire de territoire, par exemple, peut offrir des opportunités de création d'activités répondant à des besoins non ou mal couverts (comme d'autres axes de l'économie de la transition).

Questions : à quelles conditions et quelles évolutions réglementaires, avec quel accompagnement spécifique, ces personnes pourraient-elles accéder à la création d'activité dans ce cadre, leur offrant ainsi un « possible » supplémentaire ?

DEFIE est disposé à accueillir le cadre expérimental de cette action que nous pensons pouvoir qualifier d'innovation sociale, issue de la démarche décrite plus haut.

7.2 TERRITOIRE DE RESPECT ET D'ACCUEIL DES BIO-DIVERSITES

Un territoire 100 % inclusif est un territoire qui ré-encastre l'économie dans le social et le social dans l'environnement. Il est ainsi nécessaire que notre écosystème favorise les innovations sociales permettant la reconnaissance, le respect et l'accueil des diversités économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Ainsi, ce défi concerne des actions de cohésion sociale, de partage et d'échanges multi-culturels et intergénérationnels par exemple avec la création d'espaces (jardins partagés, FabLab, cantine solidaire, espaces collaboratifs ...) qui permettent l'inclusion par le respect de la diversité culturelle et historique. Mais il concerne aussi la prise en compte, la reconnaissance et la protection de la biodiversité en particulier en milieu urbain et péri-urbain.

Il s'agit ici de créer des synergies entre la dynamique French Impact et le Contrat de Transition Ecologique qui se structure actuellement sur le territoire.

L'outil de l'Observatoire est ici essentiel tant dans son volet de science-citoyenne permettant la production de données que dans son volet de pilotage et d'évaluation.

Le Tiers Lieu de la transition porté par TETRIS est ici un outil essentiel pour croiser les enjeux autour de la diversité sociale, de la biodiversité et de la diversité des formes économiques - et pour que les innovations sociales en lien avec ce défi prennent en compte l'encastrement de l'économie dans le social et du social dans l'environnement.

Nous considérons, à ce stade, être plutôt en retard sur cette thématique.

[L'initiative suivante est citée à titre d'illustration. Elle a été évoquée lors de rencontres informelles, mais n'a pas fait l'objet d'un partage.](#)

[Biodiversité urbaine et espèces invasives.](#)

Ce défi vient compléter l'axe principal du Contrat de Transition Ecologique (CTE) pour lequel le Pays de Grasse a été labellisé pour créer des activités autour d'une « Université du Sauvage » sur le territoire du Parc Naturel Régional des Pré-Alpes d'Azur et dont le pilote est la Réserve des Monts d'Azur.

« Faire respirer la ville » devient un des enjeux lié au dérèglement climatique et une des attentes principales des habitants, de plus en plus attachés à la qualité du cadre de vie.

Constat : quelques espèces végétales invasives ont colonisé de nombreux espaces publics comme privés, et provoquent la disparition d'espèces endogènes propices à la biodiversité animale, notamment certains oiseaux. Cela semble contribuer à provoquer la prolifération d'insectes comme le moustique-tigre, dont le réchauffement des températures augmente les plages d'éclosion et de nuisance, d'autant que ces espèces sont des vecteurs très actifs de certains virus.

Défi : diminuer l’empreinte d’au moins une espèce végétale invasive, l’Ailante, et reconstruire l’habitat naturel d’espèces animales endogènes en favorisant la reconquête des espèces végétales endogènes. Chercher à mesurer l’impact sur les populations de moustiques, tenant compte des effets d’autres mesures de préservation ou de destruction. Chercher à mesurer la ré-apparition d’espèces d’oiseau comme les hirondelles ou de chauves-souris comme les pipistrelles.

Démarche de science citoyenne impliquant au mieux les jeunes générations, les professionnels et faisant appel à la mémoire des plus anciens. Recherche de bonnes pratiques transmissibles depuis des pays ayant eu à affronter des situations analogues. Utilisation des outils numériques, par exemple de cartographies participatives, de deep learning ou des capteurs.

7.3 TERRITOIRE 100% NUMERIQUE UTILE

Le numérique 100% « utile », c’est une technologie au service du bien commun et de la transition écologique. Nous nous inspirons des travaux de la FING (Fédération Internet Nouvelle Génération) pour mettre en œuvre le « dialogue entre deux transitions » tel qu’étudié dans le [programme Transition²](#).

Il s’agit de recentrer les technologies du numérique vers leurs missions d’origine (organiser, évaluer, optimiser) afin qu’elles contribuent à un développement du territoire et des activités tout en respectant l’intégrité et le bien-être des individus, en ayant conscience des impacts. Cette approche pourra être développée dans la réponse à l’AMI.

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse est animateur de la French Tech Côte d’Azur active sur le territoire.

Nous envisageons de nous appuyer sur les ressources existantes : médiation numérique, ré-emploi et reconditionnement de matériels informatiques, Internet des Objets, traitement de la donnée, webmanagement, déploiement du Très Haut Débit, structure du tissu socio-économique...

Nous considérons, à ce stade, nous situer plutôt « au milieu du gué ».

L’initiative suivante est citée à titre d’illustration. Elle a été évoquée lors de rencontres de travail avec certaines « petites » communes, mais demande à être approfondie. D’autres choix pourront être validés par le Comité Stratégique.

e-Administration 100 % accessible

Un des effets sociétaux les plus disruptifs de la mutation numérique concerne les relations avec les administrations, qui touchent les personnes d’une part et les acteurs socio-économiques d’autre part.

Il est source de fractures, mais aussi d’opportunités : il s’agit donc de réduire les unes et de révéler les autres.

Cette problématique est bien entendu largement identifiée, fait l’objet de politiques publiques et il existe différents réseaux qui s’adressent aussi bien aux particuliers qu’aux professionnels. Pourtant, les observations montrent que malgré cela, il reste un volant important de non-recours, de méconnaissances – d’autant que toutes les plateformes ne se ressemblent pas forcément ni ne présentent une ergonomie suffisamment évoluée.

A cela s’ajoute, sur le Pays de Grasse, les disparités déjà décrites qui ne favorisent pas l’accessibilité.

Les échanges participatifs avec les différents services nous semblent avoir néanmoins fait émerger deux problématiques peu investiguées :

- la diminution des ressources humaines des administrations locales provoque une surcharge de demandes d’accompagnement pour les agents, auxquelles ils ne sont que peu ou pas formés. Il s’est exprimé une forme de souffrance au travail, liée à cette difficulté de ne pas pouvoir rendre ce service à des personnes – pas forcément en précarité, mais aussi âgées ou avec des temps sociaux décalés – qui expriment souvent un sentiment d’urgence ou de désarroi. Celles-ci n’identifient pas non plus les bonnes pistes, et s’adressent en proximité.

- l'évolution du code des marchés publics qui rendent plus accessibles ceux-ci aux TPME et artisans (allotissements, critères d'impacts environnementaux...). La non-maîtrise induit donc une perte d'opportunités à une partie sensible des professionnels du territoire, et crée une distorsion d'équité. Il a été créé une liberté négative (une meilleure accessibilité à ces marchés), sans la réelle liberté positive de pouvoir y répondre.

Le défi s'articulera :

- Pour les particuliers et administrés : sur l'accès aux droits et aux démarches communes pour lesquelles les accueils physiques sont réduits. Il se fera en lien avec les services divers, notamment des mairies des petites communes, afin d'identifier à la fois les bénéficiaires et les services prioritaires auxquels répondre
- Pour les professionnels – en lien avec les services de marchés publics et privés – répondre aux conditions qui permettraient une accessibilité réelle à ces nouvelles opportunités, y compris les modes de coopérations.

8 LES TERRITOIRES D'ACTION ET DE COOPERATION

Dans un second temps, une fois nos défis précisés, plusieurs territoires d'actions et de coopérations pourraient s'engager dans la démarche French Impact :

- Le Grand Centre de Grasse (urbain dense) : de par son inscription en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)
- Le Parc Naturel des Préalpes d'Azur (45 communes rurales et de montagne dont 17 sont situées sur le nord du territoire du Pays de Grasse) pour le territoire hors périmètre CAPG et ce en raison de l'unité territoriale, du projet que porte le Parc et son lien avec le Contrat de Transition Ecologique en cours (CTE de la Biodiversité de la faune et de la Flore Sauvage). En effet, le Parc a pour ambition de « dynamiser les activités économiques locales par la préservation et la mise en valeur des patrimoines naturels, culturels et paysagers en positionnant l'homme comme acteur du projet de territoire » (extrait de la Charte du PNR)
- Les territoires appartenant au même bassin de vie/bassin d'emploi que le Pays de Grasse :
 - La Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA) située à l'est du territoire de la CAPG, avec pour ville centre Antibes qui accueille la première technopôle européenne de Sophia spécialiste des technologies de l'information ;
 - La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL), située au sud du territoire de la CAPG;
 - La Communauté de Communes du Pays de Fayence, située à l'ouest.

Cette démarche de coopération pourrait à terme s'inscrire dans le cadre plus large du Pôle Métropolitain « CAP AZUR » nouvellement formé par les communautés du pays de Grasse, de Cannes Lérins, de Sophia Antipolis et des Alpes d'Azur.

Ces EPCI ambitionnent « de mettre en place des actions communes, de renforcer le dialogue entre les partenaires et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, notamment dans les domaines de l'Environnement, du développement économique, des transports au bénéfice de l'intérêt général et des habitants du territoire" (extrait des statuts).

Ce cadre institutionnel et territorial pourrait à terme accompagner toute une dynamique de changement d'échelle sur des défis partagés en lien les enjeux notamment de transports (mobilité douce, inclusive à l'échelle du bassin de vie), numérique, économique (même bassin de vie et d'emploi) et environnemental (économie circulaire de territoire inter zones d'activités).

